



Déclaration sur la situation politique d'Haïti

Papeete | 30-31 janvier 2023

CONSIDÉRANT que, depuis le 9 janvier 2023, date à laquelle le mandat des dix derniers

sénateurs haïtiens a pris fin, le Parlement d'Haïti ne compte officiellement

plus aucun représentant élu;

CONSIDÉRANT que la situation sécuritaire en Haïti se détériore et fait face à une

recrudescence des violences par les gangs criminels dans l'ensemble du pays, alors que la population haïtienne est confrontée à une grave crise

humanitaire et sanitaire:

CONSTATANT que, selon les Nations unies, le peuple haïtien subit la pire situation

d'urgence humanitaire et de droits humains qu'il ait connue depuis des décennies, et qu'il faut de toute urgence rétablir la sécurité et le pouvoir judiciaire puisqu'on ne peut prétendre à des élections honnêtes,

transparentes et démocratique sans garanties sécuritaires ;

RAPPELANT que l'Assemblée parlementaire de la Francophonie vise notamment à

promouvoir la démocratie, l'État de droit et les droits de la personne dans

l'espace francophone;

Le Bureau de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, réuni à Papeete les 30 et 31 janvier 2023 :

PREND ACTE de la suspension de facto de la section haïtienne de l'APF en raison de

l'absence d'élus au Parlement haïtien ;

CONSIDÈRE alarmant le vide institutionnel créé par la fin du mandat des sénateurs et

l'absence d'élections légitimes organisées en Haïti depuis 2016 ;

SOUHAITE la reconstruction politique, sociale et économique du pays afin de soutenir

le peuple haïtien dans ses aspirations légitimes à la stabilité et au

développement;

EXHORTE la communauté internationale, particulièrement l'Organisation des Nations

unies, à rétablir la sécurité en Haïti, de façon à permettre l'application de la

constitution haïtienne et l'organisation d'élections libres et crédibles ;

ENCOURAGE la recherche d'une solution durable, impliquant aussi les femmes et les

jeunes, aux crises multidimensionnelles auxquelles fait face le peuple

haïtien, et la restauration de la démocratie et de la paix en Haïti;

INVITE les sections membres de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie à

suivre avec la plus grande attention l'évolution de la situation politique et

sécuritaire ;

SOUTIENT les efforts visant à créer les conditions nécessaires à l'organisation

d'élections libres, justes et transparentes, et au rétablissement des instances

démocratiques haïtiennes;

OFFRE son soutien au peuple haïtien et sa disponibilité à mettre en œuvre des

actions de coopération destinées au renforcement des institutions parlementaires, notamment au renforcement des capacités de l'administration parlementaire haïtienne en vue d'un retour à l'ordre

constitutionnel.